Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la société.

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF.
ELLE EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

DIRECT ENERGIE

DÉCLARANT : LG INDUSTRIE, personne morale étroitement liée à M. Stéphane COURBIT, Censeur

INSTRUMENT FINANCIER : ACTIONS

NATURE DE L'OPÉRATION : CESSION

DATE DE L'OPÉRATION : 02/02/2015

LIEU DE L'OPÉRATION : HORS MARCHE

PRIX UNITAIRE : 12 euros

MONTANT DE L'OPÉRATION : 24 000 000 euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : En fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action Direct Energie au cours de l'exercice 2015, un ajustement à la baisse du prix des actions est prévu, dans la limite de 2 € par action Direct Energie acquise.